

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2018

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 16 janvier 2018

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

- Travaux en forêt en 2018
- Devis vitraux
- Attribution subventions 2018
- Infos et questions diverses

*L'an deux mil dix-huit et le mardi vingt-trois janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures, sous la présidence de M. Alain LIEUTIER, Maire.*

Etaient présents : Mme Martine DEFAIX, M. Vincent ROSALIE, Adjoint  
Mmes Colette FOLLET, Joëlle LORPHELIN, Arlette THUBET ;  
Mrs Francis BLOT, Guy DAUVISSAT, Bernard DEFAIX, Jean-Louis DROCHE, Francis GERBEAU

Absents excusés : -

Absents : -

Secrétaire de séance : Mme Arlette THUBET



### TRAVAUX EN FORET 2018 :

*M. Richard BEGAT, ONF, nous présente les propositions de travaux pour les parcelles suivantes :*

*Parcelle 31 : travaux de cloisonnement et de dégagement pour un coût de 3 581.- € HT*

*Parcelle 41 : Travaux de reconstitution (enlèvement de la molinie) : 8 750.- € HT*

*Parcelles 15-16-17-18 : 3 projets ont été proposés. Le projet retenu est le projet 3 : Travaux de reconstitution (fougère) : Broyage en linéaire et plantation de 10 000 plants pour un montant de 40 222.- € HT.*

*Pour les travaux des parcelles 41, 15, 16, 17 et 18 : une aide de 40% de MACOBOIS pourra nous être attribuée.*

Visa

- Ecole élémentaire d'Ervy : 50.- €
- Enfants et familles : 155.- €
- ONAC : 50.- €
- Ligue contre le cancer : 100.- €
- Croix rouge : 100.- €
- Association don du sang : 100.- €
- CIFA Yonne : 100.- €
- France Alzheimer : 200.- €

baies

les

### DEVIS VITRAUX

Préfecture le :

*Le Maire présente les devis des entreprises suivantes pour la restauration de 2 (nord et sud):*

- CHATIGNOUX – tailleur de pierre : 26 055.- € HT
- ATELIER « AU VITRAIL » : 38 080.- € HT sans TVA

*Le Conseil Municipal accepte propositions financières et charge le Maire de demander des subventions auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture de l'Aube.*

### ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2018

Visa Préfecture le :

- Coopérative scolaire Ervy (voyage) : 200.- €
- Les Amis de la Maison de Retraite d'Ervy : 100.- €
- Comité des Fêtes de Marolles : 2 600.- €
- Protection civile : 150.- €
- Union national des combattants d'Ervy : 100.- €
- ALMEA – centre de formation : 65.- €
- Maison Familiale Rurale : 100.- €

### INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Préfecture le :

- \*\* **Enquête publique : plan d'épandage** : Le Maire rappelle le projet de construction d'un poulailler sur la commune de Tronchoy et les zones de plan d'épandage sur le territoire de Marolles. Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce projet.
- \*\* **Création d'un guichet à la Mairie** : Le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus en mairie et décide de retenir l'entreprise COTTEY pour un montant de 845.- € HT sans TVA.
- \*\* **Bar de la salle des Fêtes** : Le Maire informe le Conseil Municipal que des devis seront demandés pour faire la réfection du bar ainsi que la mise au norme de la tablette pour les personnes à mobilité réduite.
- \*\* **Ouverture de Crédits**: Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits sur le budget principal 2018 avant le vote du budget :
  - Facture Perspective (carte communale) : 2 400.- €
- \*\* **Tarifs carte de Pêche 2018** : Le Maire rappelle les tarifs appliqués en 2017. Le Conseil Municipal décide d'appliquer les mêmes tarifs de 2017 pour 2018.

Séance levée à 22h20

A Marolles sous Lignières, le 25 janvier 2018  
Le Maire,

Alain LIEUTIER